

Réforme de la Comitologie

4 heures de formation: Indispensable!



&

EUROPOLITICS
The European affairs daily

En 2007, 2008 et 2009, les Institutions européennes vont réviser en co-décision 250 règlements et directives pour préciser leurs mesures d'exécution.

En effet, la réforme de 2006 crée une nouvelle catégorie d'actes législatifs (les actes quasi-législatifs) et une nouvelle procédure associant étroitement le Parlement européen aux mesures d'exécution.

1. Qu'est-ce que la Comitologie?

- Périmètre des mesures d'exécution
- Les trois procédures classiques
- Présentation d'exemples concrets:
 - ▶ Consultation: mesures de sécurité publique
 - ▶ Gestion: mesures prises pour la Politique Agricole Commune
 - ▶ Règlements: autorisation de nouveaux OGM dans l'UE
 - ▶ Règlements: autorisation de produits phytopharmaceutiques dans l'UE
- Comment influencer les Comités de Comitologie?

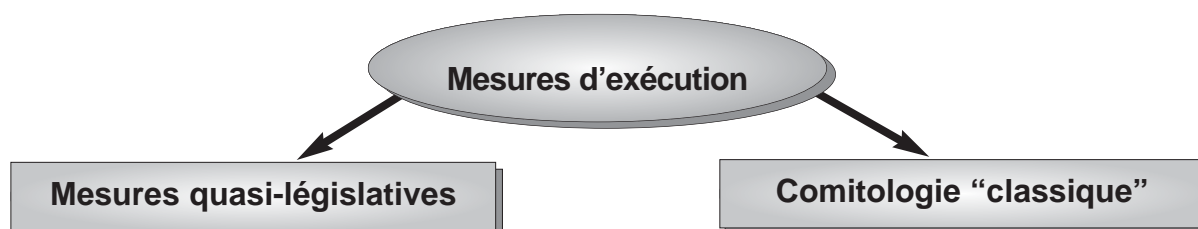
Déjà plus de 200 participants!

2. Les raisons de la réforme?

- Bien que co-législateur, le Parlement européen était exclu du pouvoir d'exécution avec:
 - ▶ un droit d'information peu efficace
 - ▶ et un droit d'opinion non contraignant
- La réforme de la Comitologie intervenue en 2006 rééquilibre les pouvoirs entre les trois Institutions en conférant un rôle substantiel au Parlement européen.

3. Depuis juillet 2006, les mesures d'exécution sont scindées en deux catégories d'actes:

- Les mesures quasi-législatives adoptées via la procédure de réglementation avec un droit de veto du Parlement et du Conseil,
- Les autres mesures d'exécution classiques adoptées sans changement.



Session de 4 heures

dernières dates !

27 Avril, 09:00-13:00 | 26 Juin, 14:00-18:00

Intervenants: Daniel Guéguen, Vicky Marissen et un fonctionnaire européen spécialisé

Prix: 295 €(+TVA), session suivie d'un cocktail

Voir programme détaillé au verso

4. Quel impact sur le lobbying ?

- ▶ Calendrier des procédures (processus d'exécution plus long)
- ▶ Nouveaux acteurs à influencer
- ▶ Nouveaux thèmes couverts par les mesures d'exécution
- ▶ Une méthode d'influence plus sophistiquée

**Pour un lobbyiste professionnel, il est inconcevable
d'ignorer les réformes de la comitologie !
Les pouvoirs d'exécution seront plus que jamais des éléments clé
dans le processus décisionnel de l'Union européenne**

BON DE COMMANDE

Je souhaite m'inscrire au programme: **“Réforme de la Comitologie”** (Séminaire en Français)

27 Avril, 09:00-13:00 26 Juin, 14:00-18:00

Coordonnées personnelles

Mme / Mlle / Mr

Nom

Prénom(s)

Nationalité

Date de naissance

Société et adresse professionnelle

Principal Secteur d'activité

Position / Titre

N° Tél / Portable

Télécopie

Courriel

@

Frais d'inscription

295 € (+21% TVA Belge)

Membre EPC, Alumni, Intervenant ETI

Adresse de facturation

Société

Personne de contact

Adresse

n° de TVA (obligatoire)

Téléphone

Télécopie

Courriel

@

Paiement

Je paie par:

virement au compte **ETI**: 143-0638232-73 Fortis Bank, BIC : GEBABEBB, IBAN : BE27 1430 6382 3273

Av. Jules de Trooz 11, 1150 Brussels (Belgium)

chèque payable à **ETI** (en €)

Veuillez mentionner vos coordonnées complètes lors du paiement (Nom, Société, Programme et date du programme)

Annulation: L'annulation doit avoir lieu au plus tard 24h avant le début du cours, faute de quoi le montant total du programme sera dû. Nous ne facturerons pas de frais supplémentaires en cas de transfert d'inscription à une session ultérieure. Les participants peuvent se faire remplacer sans frais.

ETI se réserve le droit d'annuler un programme jusqu'à une semaine avant son début. ETI n'accepte aucune responsabilité pour les frais encourus (déplacement, hôtel, etc...)

Date

Signature

Ce formulaire d'inscription doit être envoyé dûment complété et signé par fax ou par e-mail à :

Tim McPhie, Faculty Coordinator, European Training Institute

57 Rue Froissart B-1040 Bruxelles • Tél: +32(0)2 400 77 30 • Télécopie: +32(0)2 732 75 25 • www.e-t-i.be • info@e-t-i.be